

## Salle socioculturelle : tarifs des locations au 01/01/2017

Location aux personnes de la commune	Tarif été, sans chauffage 1 <sup>er</sup> avril au 31 oct.	Tarif été, avec chauffage 1 <sup>er</sup> avril au 31 oct.	Tarif hiver 1 <sup>er</sup> nov. au 31 mars
4 heures	36 €	41 €	51 €
Une journée	122 €	132 €	153 €
Un week-end	183 €	204 €	234 €

Location aux personnes et associations hors commune	Tarif été, sans chauffage 1 <sup>er</sup> avril au 31 oct.	Tarif été, avec chauffage 1 <sup>er</sup> avril au 31 oct.	Tarif hiver 1 <sup>er</sup> nov. au 31 mars
4 heures	46 €	51 €	61 €
Une journée	142 €	152 €	173 €
Un week-end	223 €	244 €	274 €

Le prêt de la salle est gratuit pour les associations communales. M. le Maire est le seul habilité à accorder la salle à tout particulier ou association qui en ferait la demande.

La réservation doit se faire au secrétariat de la mairie, avec :

- signature d'une convention,
- remise d'un exemplaire du règlement,
- dépôt d'arrhes à hauteur de 25% de la location.

Au plus tard 2 semaines avant la remise des clés, sont demandés :

- le solde de la location,
- une caution de 200 €,
- une copie d'assurance responsabilité civile.

Un état des lieux est réalisé à la remise des clés, ainsi qu'à la restitution des clés.

La salle dispose de vaisselle pour 80 couverts.